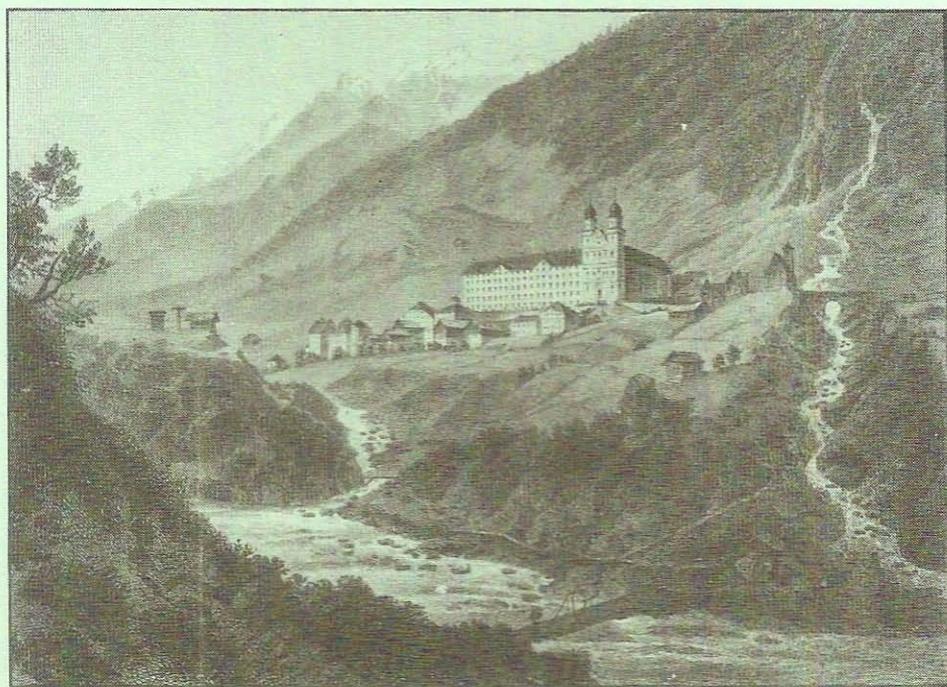


HORS-TEXTE

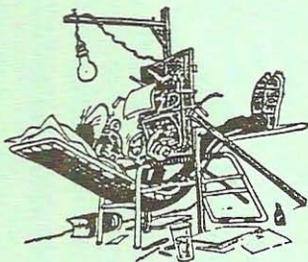
Bulletin de l'AGBD



No 23

Novembre 1987

Genève



NOUVELLES DU COMITE

Salon du Livre

Le groupe de travail du Salon du Livre s'est retrouvé, sitôt le salon fini, tout d'abord pour célébrer le succès de cette manifestation (merci, M. Monnier, pour le verre de blanc d'Anières !), et en septembre pour étudier la possibilité d'y retourner. Les associations souhaitent être présentes à nouveau en 1988, car le Salon est en pleine évolution, il s'agrandit, il change, il faut donc voir ce que sera cette deuxième année, quitte à sauter une année par la suite. Qu'allons-nous proposer aux bibliothécaires, comment trouver l'argent (budget proposé Fr. 6'000. -), c'est ce qui va être décidé prochainement. Nous rappelons que toute personne intéressée est la bienvenue - et toute idée encore plus ! S'annoncer à Patrick Johner, tél. prof. 57 42 51.

Visite de Dorigny

La visite de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Dorigny aura lieu samedi matin 14 novembre. Membres, stagiaires, sympathisants, ont été invités par circulaire.

Mobilité professionnelle

L'AGBD met sur pied un groupe de travail pour réfléchir (à peu près une fois par mois) sur la profession, les différentes formations, les diplômes, la formation continue, l'avenir, le recyclage possible lorsque l'on reprend le travail après interruption, etc. Le groupe "Mobilité professionnelle" comprendra un membre du comité (la présidente), une bibliothécaire-chef (Daisy MacAdam), une participante au CESID (Madeleine Duparc), un collègue du Service de coordination des bibliothèques, un(e) responsable de l'Ecole de bibliothécaires et une personne "lecture publique" (Isabelle Ruepp). Il est bien entendu ouvert à toute suggestion et à d'autres personnes. Organisation : Lucienne Caillat, tél. prof. 36 38 10.

ABS - DISENTIS

Alléchants, le programme et le lieu d'accueil de la 86e Assemblée générale de l'ABS ! 250 membres se sont retrouvés à Disentis, parmi lesquels on comptait une trentaine de Genevois et de nombreux collègues de Suisse romande. Le Congrès était logé dans une immense salle du Centre sportif, avec une partie réservée aux exposants (systèmes informatiques ALS, Geac, Sybil, Ethics, éditeurs et diffuseurs, information sur la culture romanche).

Les problèmes nationaux et internationaux de l'indexation des matières étaient l'objet du congrès, en une série de présentations riches et variées. La traduction simultanée était assurée tout au long de ces deux journées. L'AGBD a exprimé par écrit ses remerciements pour cette attention (car il faut bien reconnaître que ce sont surtout les Romands qui en profitent !).

ASSEMBLEE GENERALE

Le rapport annuel du Président, M. Alois Schacher, de Lucerne, avait été publié dans Arbido en français sous une forme non corrigée, heureusement une version nettement améliorée a été distribuée à l'Assemblée. Il fait état des travaux des diverses commissions, qui sont actives dans bien des domaines : catalogage, RP7, photocopies, Arbido, Groupe de travail de lecture publique GTB, et perfectionnement professionnel. C'est ce dernier point qui était à l'ordre du jour.

La formation des bibliothécaires diplômés ABS est en train d'être harmonisée dans les trois écoles de Suisse conformément au programme adopté l'an dernier. Le manque d'enseignants est le principal handicap. Beaucoup de collègues qualifiés sont trop modestes pour donner des cours. La motivation des enseignants, ainsi que le soutien des pouvoirs publics, sont toujours à l'étude.

La formation des conservateurs à Zurich est maintenant un fait accompli : un cours complètera pendant deux ans la formation pratique donnée aux conservateurs en fonction dans une bibliothèque. Il commencera cet automne. Plusieurs associations régionales se sont élevées contre ce projet, auquel les bibliothécaires n'ont pas accès; toutefois, les bibliothécaires n'ont pas vraiment intérêt à suivre ce cours, qui, de l'avis

de l'AGBD, comprend des notions de base et ressemble plutôt au cours de rattrapage pour licenciés du CESID. Il ne s'agit donc pas vraiment, à nos yeux, d'une formation supérieure, et elle n'est pas équivalente au CESID. Elle s'achève par une attestation de "Conservateur ABS".

Et qu'en est-il de la **formation supérieure des bibliothécaires diplômés** ? En 1980, à Montreux, l'ABS s'était engagée à prévoir un cours, mais depuis lors ne s'est préoccupée que de la formation des conservateurs. Notre vigilance a été endormie par l'affirmation que cette formation était "semblable au CESID". En Suisse romande, nous avons en effet accès au CESID, mais rien n'est prévu outre-Sarine. Aussi un groupe de bibliothécaires diplômés a-t-il adressé au Comité la demande suivante (lue par Patrick Johner lors de l'Assemblée) :

"L'Assemblée générale de Montreux en 1980 avait pris un certain nombre de décisions concernant la formation supérieure des bibliothécaires. Nous estimons que le projet qui nous est soumis aujourd'hui n'en est que la première étape. Nous demandons que le comité de l'ABS s'engage devant l'assemblée à créer un groupe de travail qui mettra sur pied, dans un délai de deux ans, une formation de cadre pour les bibliothécaires diplômés. Ce n'est que contre cette promesse que nous accepterons le projet de règlement de formation des conservateurs."

Le président a accueilli cette demande favorablement, mais en refusant le délai de deux ans. Mise au vote, la proposition a été acceptée par l'assemblée, et M. Schacher s'est engagé personnellement à commencer les travaux dans le plus bref délai, à notre grande satisfaction.

C'est donc vers l'avenir que nous sommes tournés. La profession restera-t-elle unie face aux divers niveaux de formation, la mobilité professionnelle deviendra-t-elle une réalité, les bibliothécaires suivront-ils les mutations des moyens d'information, les questions restent posées.

Lucienne Caillat

La collaboration dans l'indexation matières

Intervention présentée lors de l'Assemblée de l'ABS à Disentis le 11 sep. 1987, dans le cadre de la table ronde "Utilisation des systèmes informatisés pour l'indexation matières".

par Pierre Gavin, coordinateur REBUS

Je ne suis pas un spécialiste en indexation matières, je n'ai même jamais pratiqué moi-même le catalogage matières. Mon seul but, dans cette brève intervention, est de vous livrer quelques réflexions très naïves, faites de l'extérieur, par un profane.

1) La normalisation du catalogage auteurs

Depuis vingt ans, la normalisation du catalogage auteurs a fait des progrès énormes, au point que cela paraît tout naturel aujourd'hui.

Et pourtant, il est bon de se souvenir des résistances, parfois très fortes, que cette normalisation a rencontrées. Les arguments mis en avant par les opposants, au début des années 70, étaient les suivants :



- le poids du passé : impossible, disait-on, de modifier une pratique vieille de plusieurs dizaines d'années; impossible de réviser un fichier de très grosse taille pour l'adapter aux nouvelles normes
- les qualités excellentes du catalogue, "qui a fait ses preuves depuis si longtemps", opposées aux défauts épouvantables des nouvelles normes
 - normes faites pour les bibliothèques nationales sans tenir compte des besoins du public
 - lourdeur des notices, en particulier à cause de la répétition de l'auteur
 - ponctuation artificielle, complexe, confuse

- le refus de la collectivité auteurs, considérée comme inutile et lourde.

Malgré cette forte résistance, la normalisation du catalogage s'est imposée; elle n'est plus mise en question, et elle a rendu possible une étroite collaboration dans le cadre de réseaux. La guerre des catalogues auteurs est bien finie.

2) La normalisation du catalogage matières

Pour le catalogage matières, aucune norme n'a pu s'imposer sur le plan international. On assiste au contraire, ici ou là (ce n'est heureusement pas généralisé), à un petit jeu de massacre :

- les partisans de l'indexation systématique démontrent les faiblesses de l'indexation analytique... et réciproquement
- ceux qui ont développé leur propre vocabulaire peuvent sans difficulté montrer les défauts de vocabulaires destinés à faciliter la collaboration (Rameau, RSWK, etc.)
- les bibliothèques spécialisées mettent en évidence leurs caractères spécifiques face aux bibliothèques générales et encyclopédiques.

J'ai souvent été frappé par la violence de pareilles discussions. Mais à force d'entendre des arguments catégoriques mais contraires, j'en ai tiré l'impression que ces arguments se neutralisaient.

Et pourtant, plusieurs personnes admettent comme thèses évidentes

- 1) que la normalisation du catalogage auteurs est une bonne chose, et
- 2) que la normalisation du catalogage matières est inutile et impossible.

Et l'on retrouve les mêmes arguments que ceux avancés il y a 15 ou 20 ans contre la normalisation du catalogage auteurs :

- le poids du passé
- les qualités exceptionnelles de la pratique en vigueur
- les défauts des normes proposées
- les besoins spécifiques des lecteurs
- etc.



3) Evolution actuelle

Face à la dispersion des systèmes matières, on prend de plus en plus conscience de certains phénomènes :

- le coût énorme du catalogage matières

- l'importance grandissante de l'accès matières quand le public peut consulter le catalogue en ligne : le catalogue matières cesse d'être une annexe du catalogue auteurs
- le développement de réseaux et l'interconnexion de certains réseaux : quelle sera la réaction du public s'il y a autant de systèmes matières différents que de bibliothèques ?
- les expériences réussies de collaboration matières (Rameau, Réseau romand, Ecoles polytechniques de Zurich et Lausanne, etc.).

4) Conclusion

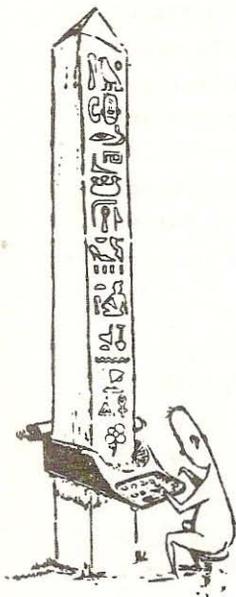
Une indexation matières en collaboration est-elle donc vraiment inutile et impossible ?

Il ne me semble pas prouvé que l'indexation matières soit spécifique à chaque bibliothèque, ni qu'une collaboration soit impossible, trop lourde ou trop chère. Aussi longtemps que cette preuve n'est pas faite, il vaut la peine d'envisager toute collaboration possible.

Si l'on veut limiter le nombre de bases de données et augmenter l'homogénéité des données, il faut aussi aborder l'aspect matières.

La collaboration dans l'indexation matières peut se faire selon différents modes (vocabulaire commun, fichier commun, etc.) : il vaut la peine d'envisager à fond les différentes possibilités, car les décisions dans ce domaine engagent à long terme.

La collaboration sur le plan des matières est certainement beaucoup plus difficile que pour le catalogage auteurs. Mais je suis persuadé qu'elle est possible et que l'évolution conduira à la fin de la guerre des catalogues matières. Le parallélisme avec l'évolution du catalogage auteurs me semble très significatif; car il est intéressant de constater qu'il est parfois possible, à long terme, de surmonter des obstacles qui semblaient définitivement insurmontables.



CESID : la rentrée a eu lieu



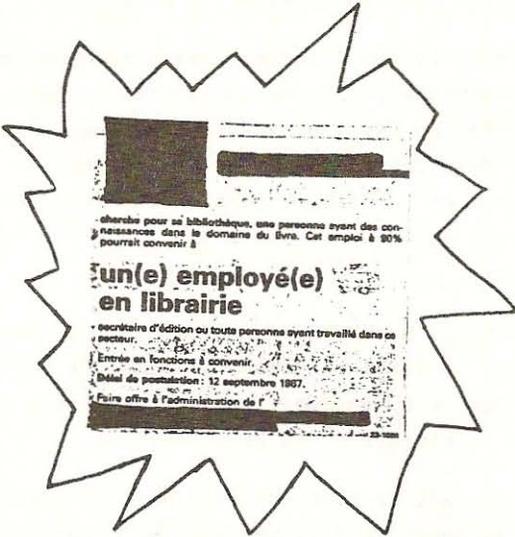
Lorsque ces lignes paraîtront, les cours du premier cycle de formation du Certificat de spécialisation en information documentaire, mis sur pied par l'Université de Genève en collaboration avec l'Ecole de bibliothécaires, auront commencé. Dans un précédent numéro de Hors-Texte (no 21), paru en mars dernier, nous avons eu l'occasion de présenter dans le détail la conception de cette nouvelle formation.

Dans les trois domaines d'enseignement (informatique, gestion et sciences de l'information), les enseignants ont été choisis avec toute la rigueur nécessaire par les Facultés concernées. Pour les sciences de l'information, la constitution du corps professoral a été effectuée en étroite collaboration par la Faculté des lettres et l'Ecole de bibliothécaires. Le CESID bénéficie ainsi des nombreux contacts que notre Ecole a noués avec des collègues étrangers dans le cadre de l'Association internationale des écoles des sciences de l'information. Les enseignants qui prendront en charge cette partie du programme viennent en effet des Universités de Lyon, Grenoble, Paris et Bruxelles où ils assument des responsabilités de niveau professoral.

Confronté à une véritable avalanche de candidatures, plus de 110 dossiers recevables, le Comité scientifique a retenu 32 étudiants. Parmi les "heureux élus", nous trouvons 20 collègues titulaires d'un diplôme de bibliothécaire (EBG ou ABS), dont trois possèdent également une licence universitaire. Par ailleurs, dix étudiants de niveau universitaire suivront la formation complémentaire organisée dans le cadre de l'Ecole de bibliothécaires d'octobre 87 à mars 88.

Espérant que la formation dispensée dans le cadre du CESID réponde à leur attente, nous souhaitons plein succès aux nombreux collègues et anciens étudiants qui s'y sont engagés.

H O R R E U R !



Hors-Texte c'est

aussi la défense de la profession. Voici un exemple d'offre d'emploi que l'on peut trouver dans la presse romande.

A qui s'adresse-t-elle ?

- | | |
|---------------------|---------------------------|
| un bibliothécaire ? | un secrétaire d'édition ? |
| un libraire ? | un "polyvalent" ? |

Quelles seront les fonctions du postulant ?

MYSTERE...

LA RENTREE A L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

C'est un petit groupe - seulement 15 étudiants - qui a commencé cette année sa formation professionnelle à l'Ecole.

Cet effectif en baisse nous incite à intensifier notre publicité. Nous projetons une campagne d'information auprès du public, qui va nous amener à contacter les journaux, quotidiens et hebdomadaires, à organiser dans les collèges une exposition qui présente les Bibliothèques et les bibliothécaires, à renouveler la présence de l'Ecole au Salon du livre 1988, avec un nouveau dépliant publicitaire.

Nous comptons aussi sur vous, membres des associations professionnelles, pour diffuser, à titre personnel et dans vos bibliothèques, une image de marque dynamique : celle d'un métier en évolution et divers par la pluralité des bibliothèques.

Le programme des cours qui est proposé aux étudiants de première année comporte pour la deuxième fois une semaine d'introduction, au cours de laquelle ils effectuent deux exercices : un travail de synthèse sur les diverses fonctions d'un service d'information documentaire (SID), illustré par quelques visites de bibliothèques, et un exercice d'autodocumentation, destiné à créer chez eux le "réflexe bibliothèque" et à les familiariser avec la Bibliothèque de l'IES.

Pour satisfaire une demande souvent formulée, nous avons introduit un séminaire de trois jours, en février prochain, sur les méthodes de Lecture active, sous la direction de M. Ph. PIGALLET (IDEP-CELER).

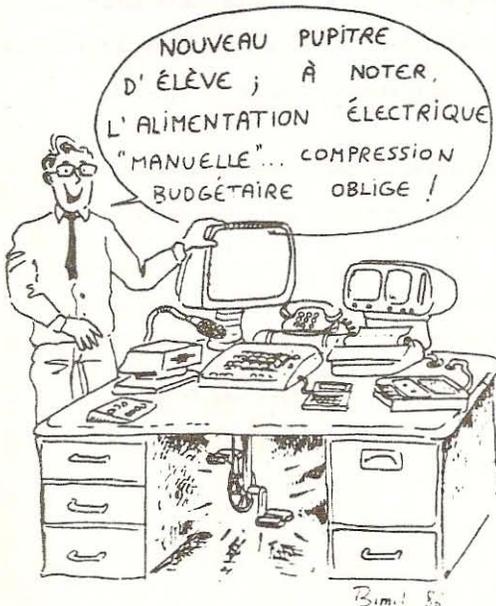
En deuxième année, est mis au programme pour la première fois un cours Marketing et bibliothèques donné par Yolande ESTERMANN. Enfin, le cours de Michel GORIN, Catalogage à l'aide d'un ordinateur, pourra enfin avoir lieu dans des conditions optimales, l'Ecole ayant réussi à vaincre tous les obstacles qui avaient retardé sa connection au Réseau REBUS.

Le groupe de travail, animé par Madame L. PALANDELLA (FAPSE, Genève), qui prépare une refonte globale du programme, rendra "sa copie" à la fin de l'année. Il nous restera à présenter les nouvelles options qui rajeuniront l'Ecole aux divers organes : Commission des études, Conseil de fondation de l'IES, et aussi et surtout aux enseignants et aux membres des associations professionnelles. Ce sera la tâche de Brigitte GLUTZ, et c'est donc un chapitre à suivre...

Enfin des changements importants vont intervenir dans notre équipe : Jacques CORDONIER nous quittera à la fin de l'année pour prendre ses nouvelles fonctions de Bibliothécaire cantonal du Canton du Valais. Pour le remplacer, nous avons engagé Jacqueline DESCHAMPS, qui, outre le cours sur les Ludothèques, assume depuis l'an dernier le cours de Catalogage de 2e année. Nous comptons aussi sur elle pour s'occuper des travaux de diplôme. Yolande ESTERMANN assumera, en collaboration avec la signataire de ces lignes, la responsabilité de l'Ecole, et remplacera Jacques CORDONIER pour toutes les relations Ecole-Université, notamment le CESID.

C'est ainsi que nous repartons pour une nouvelle année scolaire qui s'annonce tout aussi chargée que la précédente.

Jacqueline COURT



CHANTAL D'AUDIFFRET

C'est avec un grand regret que nous avons appris, au début du mois de juillet, la nouvelle du décès de Chantal d'Audiffret.

D'origine française, formée à l'Institut des Techniques de la Documentation (INTD) rattaché au Conservatoire national des Arts et Métiers, elle était bien connue des milieux professionnels suisses, bibliothécaires et documentalistes. Toute sa carrière s'est déroulée au Bureau International du Travail où, entre autres, elle a occupé des responsabilités au Service aux lecteurs et participé à la mise en place du Système ISIS. Elle était également responsable de l'encadrement des stagiaires. Elle a accompli plusieurs missions à l'étranger, la dernière à Tunis, où ses compétences avaient été très appréciées.

Pendant plusieurs années, elle a enseigné à l'Ecole de bibliothécaires de Genève, où ses étudiants se souviendront longtemps de sa vivacité d'esprit. Elle a assumé aussi la direction de plusieurs travaux de diplôme.

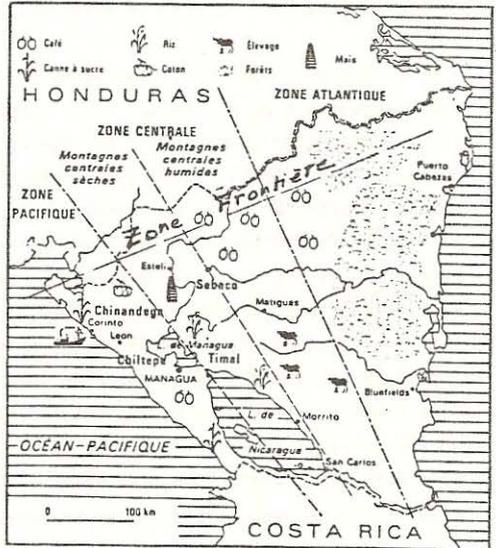
Par son dynamisme, Chantal d'Audiffret a certainement contribué à faire progresser pour ses collègues et ses étudiants une certaine image de la profession.

Jacqueline Court

RESPONSABLE DE L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES DU NICARAGUA DE 1984 à 1986

Le Nicaragua est un petit pays d'Amérique centrale, dont la grandeur est trois fois celle de la Suisse, mais dont la population est de trois millions d'habitants.

Si l'on parle de division internationale du travail, de la répartition des activités économiques à l'échelle planétaire pour un pays directement situé dans la sphère d'influence des Etats-Unis, le Nicaragua jouait jusqu'en 1979 exactement le rôle d'une république bananière, docile aux quatre volontés du Pentagone et des lobbies régnant sur le commerce international des bananes, du café, du coton, du sucre et de la viande, sans oublier les bois tropicaux. Pour que ce pays s'en tienne à ce rôle et n'en sorte pas, c'est une oligarchie tyrannique, regroupée autour du clan de la famille Somoza, qui a gouverné d'une main de fer le pays entre 1930 et 1979.



La révolution sandiniste et populaire de 1979 a mis fin à ce fragment de rêve américain, non sans que le puissant voisin du Nord ne fasse subir au pays une politique d'agression et de cruelles représailles qui ne représente guère une contribution glorieuse à la lutte contre le sous-développement. Ces deux dernières années, l'entièreté du montant produit par les exportations du pays a été annulée par les pertes consécutives aux destructions sanglantes de coopératives, de silos, de machines agricoles, de routes, de ponts, accompagnées d'assassinats fréquents de civils, parfois de militaires, de coopérants volontaires étrangers aussi, comme le Fribourgeois de Bulle Maurice Demierre et le Vaudois de St-Cergue Yvan Leyvraz en 1986. Je ne peux hélas pas m'étendre davantage sur la situation géo-politique de ce petit pays.

DEVELOPPEMENT DES BIBLIOTHEQUES ET FORMATION DES BIBLIOTHECAIRES

Pour les institutions engagées dans le traitement du livre ou des documents, seule une bibliothèque universitaire, celle de León, dans le nord du pays et une demi-douzaine de centres de documentation, dans le domaine des sciences économiques et financières en général, atteignaient en 1979 un niveau satisfaisant, la plupart du temps pour des institutions liées à de grandes agences internationales et fonctionnant essentiellement sous la direction de cadres étrangers formés aux Etats-Unis, à Porto Rico, au Chili ou au Vénézuéla.

Pour la formation des bibliothécaires, c'était le néant jusqu'en 1974. La Banque centrale du Nicaragua, sous l'impulsion d'auto-didactes nicaraguayens et de sponsors nord-américains organisa en 1974 un cours unique d'une durée de quatre ans à temps partiel pour former un contingent d'environ 25 licenciés en bibliothéconomie qui recevront leur diplôme en 1978.

La moitié d'entre eux cesseront de pratiquer ou quitteront le pays, ce qui réduit à une quinzaine le nombre de diplômés en bibliothéconomie actifs dans le pays entre 1980 et 1985.

Des cours isolés de techniciens en bibliothéconomie se sont donnés sur une durée très brève et de façon intensive, mais d'une façon générale, la formation est au plus bas, la Bibliothèque Nationale compte à peine 30.000 ouvrages en majorité non répertoriés et il n'y a pas de système même embryonnaire d'information scientifique et technique. A Managua, il existe bien deux bibliothèques universitaires, mais elles sont sous-équipées en livres récents et mal classées en général.

Avec l'avènement de la révolution sandiniste, un énorme effort a été mis en priorité dans le secteur de l'éducation depuis 1980, avec une impressionnante campagne d'alphabétisation qui a duré une année entière d'un bout à l'autre du pays et qui a fait, aux dires des experts de l'UNESCO, chuter le taux d'analphabétisme de 55% à 12 %. Afin de poursuivre le mouvement et d'affronter dans de bonnes conditions les tâches de la post-alphabétisation, de nombreuses bibliothèques publiques et scolaires ont été créées, ainsi qu'une cinquantaine de Centres de documentation dignes de ce nom dans les Ministères, les agences des organisations internationales (FAO, OMS), les instituts de recherche, les quotidiens et revues spécialisées, les institutions féministes, syndicales, de façon en général très empirique.

Du point de vue de la formation, à l'initiative de gens extérieurs à la profession, essentiellement des licenciés en Sciences de l'éducation et en Lettres, s'est ouverte à fin 1980 une Ecole de Bibliothéconomie à l'Université centroaméricaine de Managua, au sein de la Faculté de Sciences Humaines. Ce projet représentait un véritable défi, car il y avait forcément un grand manque de cadres enseignants qualifiés pour donner les cours et préparer un programme de formation adapté à la situation du pays.

Il s'agit d'une Ecole fonctionnant sur une scolarité de 5 ans et comptant 200 - 230 élèves environ. Cela paraît énorme, mais il faut tenir compte du fait que cette Ecole n'organise que des cours du soir pour des bibliothécaires travaillant la journée. (Vu la situation économique précaire du pays, il n'y a pas de bourse d'études en sciences humaines : encore une conséquence de la guerre d'agression !) En outre, 5 ans de cours du soir représentent un très gros effort pour des étudiants en très grande majorité du sexe féminin, la plupart mères de famille : en 5 ans, ces 230 étudiants donneront finalement environ 100 licenciés en bibliothéconomie, la majorité d'entre eux abandonnant leurs études en cours de route, pour des raisons familiales, économiques et de surmenage.

ENSEIGNEMENT, FORMATION PEDAGOGIQUE, TRAVAIL ADMINISTRATIF & Cie

En février 1984, je suis allé voir sur place si l'on avait besoin de gens avec ma formation. Le doyen de la Faculté des Sciences Humaines m'a accueilli de façon très chaleureuse et grave à la fois : pour les élèves de 4e et 5e année, il ne voyait pas comment trouver des enseignants pour certaines matières (administration de bibliothèques, organisation de centres de documentation, introduction à l'informatique appliquée à l'information documentaire). Comme je parlais couramment l'espagnol, je reçus rapidement, à peine rentré en Suisse de ce voyage en forme de prise de contact, un contrat de travail du Ministère des Universités, contresigné par le Ministère de la Coopération étrangère. Il me restait à obtenir un financement pour le déplacement de ma famille (4 personnes), ce qui fut trouvé par le CIM (Comité Intergouvernemental pour les Migrations) dont le siège est à Genève précisément.

En me comptant, nous n'étions que deux Professeurs à plein temps, ce qui m'a semblé très peu pour cinq années de cours à organiser et 250 dossiers

d'étudiants à traiter, avec leur cortège de cas particuliers. Diriger une école de bibliothécaires au Nicaragua est à la fois exaltant et épuisant. Le pays traverse une situation de "survie", ce qui se traduit, en plus de la guerre et de son lot hebdomadaire de morts, de blessés et de destructions, par une très forte hausse du coût de la vie, non suivie par une hausse correspondante des salaires, sur un fond de pénurie. Les employés qui ont charge de famille doivent donc, pendant les heures de travail, consacrer une partie de leur temps et de leur énergie à des tâches de ravitaillement en biens de première nécessité.

Le directeur, s'il peut en grande partie se libérer de ces "à-côté", doit être un peu partout, que ce soit pour des discussions "au sommet" avec le ministre des universités, des séances de planification avec le recteur ou pour s'occuper de faire poser des tubes néon dans un auditoire non éclairé pour les cours du soir, sans parler du courrier qu'il faut rédiger, taper, photocopier et classer soi-même... Mais sur le plan pédagogique, il y a une grande liberté et un auditoire souvent très motivé et désireux d'apprendre, non des connaissances, mais des méthodes de travail en vue de résoudre des questions pratiques qui se posent dans la vie professionnelle.

SOMMES-NOUS PREPARES PROFESSIONNELLEMENT A TRAVAILLER DANS

UN PAYS DU TIERS-MONDE ?

A part les qualités personnelles de chacun, ses connaissances techniques du métier et sa faculté de s'adapter rapidement à des situations très dépaysantes, il faut reconnaître que l'optique que nous avons en pays helvétique ne nous prépare guère à affronter la problématique des pays en voie de développement.

Au niveau national, à Berne, à la DDA (Direction de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire - Département des Affaires Etrangères), il n'y a pas d'activité de formation complémentaire de bibliothécaires, de pédagogues, de professionnels de l'information, rien qui encourage les diplômés et licenciés à se consacrer à des tâches de coopération. Et l'émiettement de l'Instruction Publique en autant de petits ministères de l'éducation cantonaux ne favorise pas la responsabilisation de notre pays dans la prise en compte de l'aide au développement. L'harmonisation intercantonale occupe déjà passablement de dossiers et de fonctionnaires...

Dans le domaine bibliothéconomique, la Suisse, à la différence de pays voisins comme la France ou l'Allemagne fédérale, vit plutôt repliée sur elle-même par rapport aux pays sous-développés, investissant des ressources et des sommes considérables dans un effort de perfectionnement d'outils informatiques sophistiqués dans les institutions dites de pointe. Pour autant que nous ayons un certain rayonnement international, chacun sait qu'il porte davantage sur des réalisations informatiques de l'une ou l'autre des fonctions bibliothéconomiques (catalogage, prêt, indexation, acquisitions) et très peu sur la formation des utilisateurs dans les bibliothèques publiques, le service aux handicapés, le service de "référence".

Les formations actuelles (ABS, EBG) n'ont pas à ma connaissance de cours sur la situation des pays en développement face à l'ordre international de l'information, ni un recul critique par rapport à ce dernier. Les cours dispensés se situent, par la force des choses serait-on tenté de dire, du bon côté des statistiques en matière de crédits d'achats, de taux de change et de production éditoriale. On y parle plus fréquemment "d'explosion documentaire" que des carences et des lacunes de l'information en situation de pénurie.

Ce qui m'a frappé au Nicaragua, c'est que les bibliothécaires formés selon des manuels et des contenus émanant de sociétés industrielles avancées tendaient à se morfondre dans une passivité frustrée, parce qu'ils ne pouvaient pas acquérir l'intégrale des "Chemical Abstracts", les périodiques les plus cotés de chaque discipline ou un volume suffisant de monographies anglo-saxonnes.

Le Nicaragua est un pays jeune, où une réflexion originale est menée dans les domaines de l'éducation, de la santé communautaire, de la réforme agraire, des sciences sociales en général, de façon souvent embryonnaire et sans traditions académiques. Or ces bibliothécaires, au service de B.U. ou de centres de documentation ministériels, laissaient chaque semaine passer un grand nombre d'articles de revues nationales spécialisées, de rapports, de projets, de dossiers en provenance des ministères sans leur appliquer un traitement documentaire minimal.

Si un utilisateur leur demandait des références sur la façon d'organiser un jardin potager en milieu urbain, sur des méthodes éprouvées d'enseignement des mathématiques ou sur la lutte contre les moustiques porteurs de maladies tropicales, la plupart n'avaient rien à offrir au lecteur, au comité de quartier ou aux étudiants cherchant de la documentation pour un travail de diplôme.

Ces dernières années, une prise de conscience s'est fait jour, en grande partie grâce à des publications de bibliothécaires brésiliens, péruviens et uruguayens, ce qui a permis de rectifier partiellement les préjugés selon lesquels il faut être à proximité de la Bibliothèque du Congrès, raccordé à l'OCLC ou interroger le serveur "Dialog" pour répondre sérieusement à des demandes de documentation.

En conclusion, si nous sommes relativement bien préparés pour les tâches techniques, ou la constitution de catalogues de grande qualité, nous découvrons pour la plupart, à l'occasion d'une mission dans le Tiers-Monde, de sérieuses limites en ce qui concerne le "service documentaire à la collectivité" (community oriented service), l'étude dynamique des besoins des utilisateurs et l'inventivité dans la constitution de ressources documentaires en situation de pénurie économique.

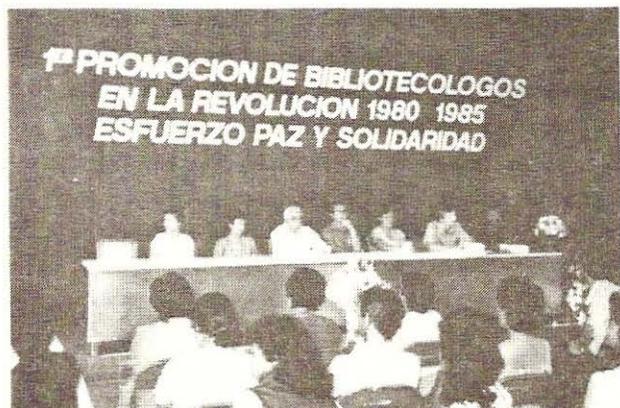
Peut-être sommes-nous des victimes tardives du positivisme du XIXe siècle, privilégiant outre mesure la quantité (notices dénombrées en millions), la vitesse (bauds comptés par dizaine de mille) et la prétention à l'exhaustivité universelle, alors qu'une leçon relativiste (inadéquation en situation de pénurie, de techniques secrétées par l'abondance) et relationnelle (le producteur d'une base de données connaît-il l'utilisateur et les usages de l'information ?) s'impose pour travailler en dehors de la zone OCDE, encore que cette leçon serait loin d'être inutile dans les pays développés.

Jacques Depallens

**1^{ra} PROMOCION DE BIBLIOTECOLOGOS
EN LA REVOLUCION 1980 1985
ESFUERZO PAZ Y SOLIDARIDAD**

1985 : Pour la première fois de son histoire, le Nicaragua forme lui-même ses bibliothécaires, qui ont choisi un thème pour symboliser cette première promotion :

"EFFORT, PAIX ET SOLIDARITE"



Le travail présenté ci-dessous a été préparé dans le cadre du cours de "Sociologie des bibliothèques" donné à l'École de bibliothécaires de Genève.

HUSSARDS NOIRS ET BIBLIOTHECAIRES

Les bibliothèques populaires dans les campagnes françaises
(1860-1900)

Le phénomène des bibliothèques populaires dans la France rurale de la seconde moitié du XIXe siècle recèle d'emblée une particularité, voire une ambiguïté. Si, comme on le sait, ces bibliothèques sont une arme essentielle de la grande croisade contre l'analphabétisme et l'ignorance qui est menée alors, elles se trouvent néanmoins à la conjonction de deux mouvements, la création d'un réseau de bibliothèques populaires d'une part et la politique de scolarisation de l'Empire libéral et de la IIIe République d'autre part. La conséquence de cette hybridité est que les historiens qui ont étudié ces deux sujets ont, dans le meilleur des cas, abordé les bibliothèques populaires de campagnes parmi d'autres institutions de lecture publique. Autant dire que ces bibliothèques de campagnes n'ont pas encore fait, à ma connaissance, l'objet de l'étude qu'elles méritent.

Les bibliothèques populaires en milieu urbain ont largement bénéficié du dynamisme de sociétés pédagogiques privées comme la Société Franklin, la Ligue de l'enseignement de Jean Macé ou la société des Amis de l'instruction¹⁾. Un réseau important se met ainsi en place dans les villes dès le milieu du siècle.

Les campagnes restent longtemps un désert de ce point de vue. Toujours au milieu du siècle, le réseau scolaire est très imparfait et inégalement réparti, les bibliothèques sont inexistantes malgré de timides tentatives sans lendemain²⁾. C'est finalement à l'Empire libéral que revient le mérite de prendre le taureau par les cornes. Le ministre de l'Instruction publique

Rouland oblige, par l'arrêté du 1er juin 1862, chaque école primaire publique à se doter d'une bibliothèque scolaire destinée aux écoliers et à leurs familles, placée sous la responsabilité de l'instituteur³⁾. L'arrêté Rouland n'est pas suivi d'effets immédiats et il faut plusieurs années pour que se crée le réseau de bibliothèques scolaires rurales. Noë Richter publie à ce sujet deux textes intéressants, qui montrent que ces bibliothèques rencontrèrent à leurs débuts des problèmes financiers et, parfois aussi, l'hostilité des autorités locales⁴⁾. Cependant, l'évolution des mentalités et de l'institution scolaire jouent lentement en leur faveur, comme en témoignent les chiffres suivants⁵⁾ :

| | <u>1865</u> | <u>1872</u> | <u>1877</u> |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de bibliothèques | 4'833 | 14'679 | 19'380 |
| Nombre de volumes | 305'303 | 1'349'712 | 1'961'122 |
| Nombre de prêts | 179'267 | 824'602 | 1'350'541 |

Ainsi en 12 ans, la proportion passe de 1 bibliothèque scolaire pour 7 communes⁶⁾ en 1865, à plus de 1 bibliothèque pour 2 communes en 1877. Concrètement, cela signifie que sous la IIIe République, le nombre de bibliothèques scolaires rurales est très vraisemblablement largement supérieur à celui des bibliothèques populaires urbaines. L'école de la République, gratuite, laïque et obligatoire, telle que l'institue Jules Ferry, n'est donc pas à l'origine des bibliothèques scolaires. Mais le projet politique et pédagogique, dont elle est l'instrument, bénéficie, dès sa mise en action, d'une structure scolaire incomplète, mais déjà dense, qui lui sera fort utile pour lutter contre l'ignorance des masses et imposer l'idéal républicain.

Il n'est donc pas étonnant que les théoriciens républicains de l'enseignement public soient très clairs quant aux buts fixés aux bibliothèques scolaires. Sur le plan pédagogique, il s'agit bien entendu d'offrir aux écoliers la possibilité de lire un certain nombre d'ouvrages dûment sélectionnés. Mais cependant, ce ne sont pas tant les enfants qui sont visés ici, que leurs parents et les adultes en général. Car comme le dit Ferdinand

Buisson⁷⁾ :

"L'instruction élémentaire ne peut avoir d'effet utile qu'autant que l'adulte, après avoir quitté les bancs de l'école, continue à s'instruire."

Les bibliothèques scolaires sont donc un élément important de la "formation continue" des adultes. En effet, l'instituteur ne voit pas sa tâche se limiter à l'éducation des enfants. Sa mission consiste à apporter les lumières de l'instruction à l'ensemble de la population. Ainsi l'instituteur dirige non seulement la bibliothèque locale, mais aussi, il organise des cours du soir pour les adultes, des conférences et des séances de lecture en public. L'éradication de l'ignorance et de l'analphabétisme ne peut se faire que grâce aux efforts constants des "hussards noirs de la République".

Eduquer enfants et adultes est l'essentiel de la mission de ce personnage primordial des campagnes françaises qu'est l'instituteur. Mais cette vocation éducatrice se double d'un rôle moralisateur. La diffusion de la lecture doit agir comme préservatif contre tous les obstacles qui freinent les progrès de l'instruction, et par-là, le progrès en général. Il s'agit en l'occurrence d'inciter les populations à remplacer les divertissements oiseux et malsains - l'alcoolisme est particulièrement visé - par des loisirs qui ne négligent pas l'éducation et la morale. La croisade pour l'édification du peuple passe par la mise à disposition de bons livres. Le choix de ces livres est contrôlé par les inspecteurs d'académies. Les bibliothèques scolaires sont dotées d'ouvrages de vulgarisation scientifique choisis selon des critères utilitaristes et, par exemple, l'agriculture ou l'économie domestique figurent en bonne place parmi les thèmes traités. Les livres qui doivent inculquer l'amour de la patrie ne sont pas négligés : livres d'histoire, biographies de grands hommes, oeuvres de grands auteurs classiques français, etc. Enfin les ouvrages de divertissement sont soigneusement choisis en fonction des critères de moralité, d'autant plus qu'ils sont, bien entendu, les plus appréciés des lecteurs. Les auteurs cités pour une bibliothèque de la Vienne en 1869⁸⁾ ne sont pas forcé-

ment rébarbatifs. On y trouve notamment Erckmann-Chatrian, Mme de Ségur, Fenimore Cooper, Walter Scott, Las Cases, Dickens, Manzoni etc.

Néanmoins, c'est par le biais des ouvrages scolaires que l'habitude de lire se diffuse d'abord. Les parents, peu ou mal lettrés ont en effet tendance à emprunter des livres qu'ils ont vu entre les mains de leurs enfants. Dans la Bretagne bretonnante de Pierre-Jakez Hélias, après la Première Guerre mondiale, la palme du livre le plus prêté reste au célèbre Tour de France par deux enfants de G. Bruno⁹⁾. Eugen Weber voit dans cette pratique une des raisons du déclin des veillées¹⁰⁾ où le livre scolaire a pu remplacer, à l'instigation de l'instituteur, les contes et histoires traditionnels, trop entachés de superstitions et de grivoiseries. Les bibliothèques scolaires jouèrent alors pleinement leur rôle dans le long combat contre l'archaïsme que Weber qualifie, non sans raisons, d'acculturation.

L'achèvement rapide de l'entreprise d'alphabétisation des populations françaises est à mettre au crédit des hussards noirs. Cependant, la diffusion de la lecture ne peut être imputée aux seules bibliothèques scolaires, car on ne peut négliger l'importance de la presse à bon marché qui connaît un développement rapide à cette même époque.

Au fur et à mesure que la France s'alphabétise, les bibliothèques scolaires sont récupérées par le mouvement qui voit la création de bibliothèques populaires municipales, dès 1906. Elles échappent ainsi à leurs premiers créateurs, les instituteurs, pour échoir aux bibliothécaires.

La France rurale de la période 1860-1914 a connu de profonds bouleversements. L'abandon d'une culture archaïque et orale se fait au profit d'une culture écrite, qui échappe au contrôle des populations rurales. Il faut cependant préciser, et pour conclure, que cette profonde mutation n'a pas été totalement imposée. Si la lecture se répand en quelques décennies, cela a été rendu possible, essentiellement, parce qu'il existait un besoin et une demande de la part des populations rurales, parce que celles-ci étaient prêtes à adopter de nouveaux modèles culturels.

NOTES

1. Cf. Pascale Marie, "La bibliothèque des Amis de l'instruction du III^e arrondissement", dans Pierre Nora (éd.) Les lieux de mémoire, t.1, La République, Paris, Gallimard, 1984, pp. 323-351.
2. Cf. Ferdinand Buisson, "Bibliothèques scolaires", dans Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, 1^e partie, t. 1, Paris, 1882, p. 257.
3. Idem pp. 257-258.
4. Cf. Noë Richter, Les bibliothèques populaires, Paris, Cercle de la librairie, 1978, pp. 187-192.
5. Cf Buisson, op. cit., p. 259.
6. Il y a 37510 communes en France en 1863, cf. l'appendice de Eugen Weber, La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale, 1870-1914, Paris, Fayard, La Découverte, 1983.
7. Cf. Buisson, op. cit., p. 257.
8. Cf. Richter, op. cit., p. 191.
9. Cf. Pierre-Jakez Hélias, Le cheval d'orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden, Paris, Plon, réed. 1982, pp. 246-248.
10. Cf. Weber, op. cit., p. 593.

Etienne Burgy



ALLO, BIBLIO, BOBO...

PASSION D'ARCHIVES

Depuis fin septembre, les chercheurs professionnels ou les simples amateurs d'histoire genevoise disposent d'une salle de travail au Palais Eynard, où ils peuvent consulter les archives de la Ville de 1842 à 1937. Tous les mercredi et jeudi, Madame M. Tripet, historienne de profession, attend les personnes intéressées afin de les diriger dans leurs recherches. Délégué par le Conseil administratif, le maire, Monsieur C. Haegi, "est très attaché au problème de l'identité. Dans ce but il croit en la nécessité d'avoir des archives municipales bien gérées et d'autre part, il désire promouvoir des études historiques sur le passé de notre cité, surtout à l'approche du 150e anniversaire de son existence !"

MILLE ET UNE NUITS DE CONTES

Le soir du 10 juillet dernier, quelques 650 personnes, dont 60 Genevois, ont grimpé sur l'immense falaise de calcaire blanc dominant la forêt de la Sainte-Baume, une des montagnes magiques de la Provence. Pendant une nuit entière, Camille Bierens de Haan et quatre autres conteurs, ainsi que l'astrophysicien Hubert Reeves, ont raconté des histoires. Cette jeune Romande, conteuse de son état, voulait aussi rappeler aux Provençaux "que le conte et les conteurs n'ont pas été trucidés par la télévision". Et le dernier conte de la nuit fut le lever du soleil sur la Provence, accompagné par un saxophone solitaire.

Edith Montelle, bibliothécaire de formation, possède une parfaite connaissance des légendes romandes. Elle vient d'éditer à compte d'auteur un recueil de vingt-six merveilleux récits qu'elle a glanés à travers toute la Suisse romande : CONTES DE SUISSE ROMANDE : récits merveilleux et fantastiques. - 182 p.

Diffusion : Librairie La Vouivre, 2726 - Saignelégier

L'Ecole de bibliothécaires de Genève a le plaisir de vous proposer une "Rencontre avec Catherine Zarcate, conteuse française", le lundi 23 novembre 1987, de 14 h. 30 à 22 h. Pour tous renseignements, s'adresser à l'E.B.G., tél. 20 93 11.

GRINCEMENTS DE DENTS RUE DE RICHELIEU

Quelques difficultés pour la Bibliothèque nationale de Paris qui, rattachée en 1981 au Ministère de la culture, emploie du personnel dépendant toujours de celui de l'Education nationale. Depuis la mi-mai, les magasiniers chargés d'alimenter le public en "munitions imprimées" distribuent les volumes au compte-goutte, réclamant le rétablissement d'une indemnité supprimée. Forte réaction de l'Association des lecteurs de la B.N. qui estime que les conditions de travail des chercheurs sont intolérables. Le budget de la Bibliothèque (140 millions de francs pour son fonctionnement et un peu plus de 240 millions de francs pour le personnel) devrait pouvoir éponger une augmentation que personne ne conteste vraiment. Pourtant Monsieur A. Miquel, l'administrateur général, n'est pas mécontent de son bilan : "en trois ans et demi, explique-t-il, il a pu réorganiser la vieille maison et achever l'informatisation du catalogue en remontant jusqu'à 1970 (au delà, c'était trop coûteux). Et de conclure que si les bibliothèques universitaires n'étaient pas en si piteux état, la Bibliothèque nationale ne serait pas envahie à ce point. Le sort de cette bibliothèque ramène à un grand débat général sur les bibliothèques en France", précise-t-il.

LA B.D. EN EBULLITION... A SIERRE !

Du 11 au 14 juin dernier, Sierre a été une fois de plus la capitale francophone de la bande dessinée. Quatrième du nom, le Festival international de Sierre accueillait comme hôte d'honneur cette année l'Inde. Perdue dans la foule des célébrités, on pouvait rencontrer de jeunes auteurs suisses romands qui, pour la plupart, n'avaient pas encore publié d'albums. A Genève, Lausanne ou Bienne, la B.D. ne nourrit pas son homme. En fait tous nos créateurs locaux mènent une double vie. Le soir, les jours de congé, ces fous du crayon se précipitent sur les pages blanches et les colorent de leurs visons superbes. Les concours sont une bonne manière de se faire connaître, quant aux éditeurs, on dénombre deux sociétés romandes : La Marge et L'Essai, récemment créée.

DES LIVRES PLEIN LES POCHEs

Les premiers livres de poche étaient à peine apparus, que de sombres augures se hâtèrent d'annoncer mille malheurs à ces petits trucs de papier. La lecture connaîtra, de ce fait, une véritable renaissance. Car jusqu'à l'arrivée en

fanfare du "Livre de poche", l'édition était restée élitaires et onéreuse. D'où la crise qu'avait connu le marché du livre en Europe dans les années 30. Ainsi, "Le Livre de poche" vend encore chaque année 100'000 exemplaires du Noeud de vipères de François Mauriac et du Grand Meaulnes d'Alain Fournier. "Folio" écoule annuellement 400'000 volumes de l'Etranger d'Albert Camus. Les grands classiques bénéficient d'une superbe audience souvent motivée par les programmes scolaires et universitaires. L'élégance des couvertures, la qualité de la présentation, un excellent appareil critique, incitent aujourd'hui à lire dans leur intégralité Rabelais, Racine ou Proust.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le chiffre d'affaire total de la reliure suisse pour 1986 s'est élevé à 209 millions de francs, ce qui représente une croissance supérieure de 4,5% par rapport à l'année précédente. Il faut aussi souligner que les ateliers de reliure ont des délais de plus en plus courts, si bien qu'il leur est très difficile de fournir du travail de qualité. Quant à la rentabilité des entreprises, déjà relativement faible, elle devient de plus en plus problématique, ceci à la suite d'une augmentation de la capacité, qui n'a pas été suivie d'une croissance correspondante de la demande. La Fédération suisse de la reliure compte 250 entreprises et quelques 3000 collaborateurs.

LIVRES A CROQUER

Evènement sans précédent dans le domaine de la littérature pour jeunes, les éditeurs Hachette-Jeunesse ont lancé au début de l'été quarante nouveaux titres répartis en quatre collections de poche échelonnées selon les âges : "Cadou" pour les 3-6 ans, "Copain" pour les 6-9 ans, avec des images et, sans images "Clip" pour les 9-13 ans, ainsi que "Club" pour les plus de 13 ans. Cette dernière collection comprend aussi bien des romans d'aventures inédits que d'excellents romans issus de fonds de collections pour adultes. A ce sujet, l'éditeur n'a pas hésité à parler "d'une machine de guerre pour développer l'appétit de la lecture chez les jeunes".

BONNE NOUVELLE

La société des libraires et éditeurs de la Suisse romande avait édité, en 1984, une brochure intitulée "Pour que vive le livre : un seul prix pour tous", véritable cri d'alarme en faveur du livre par rapport à une évolution préoccupante du marché du livre en Suisse romande. Bien que le contexte économique actuel ne soit pas des plus favorables, la S.L.E.R.S. a décidé le 1er juillet dernier de baisser de 4% le prix de tous les livres importés de France et de Belgique. Cette baisse traduit "le souci permanent des métiers du livre en Suisse romande de faire bénéficier les lecteurs suisses de l'évolution des cours entre les francs français et belge et le franc suisse".

INNOVATION

Depuis la rentrée de septembre, la chaîne de télévision française Antenne 2 propose son nouveau menu, placé sous le double signe de l'innovation et des valeurs sûres. Ainsi Bernard Pivot anime, en plus d'"Apostrophes" le vendredi soir, deux petites émissions d'un quart d'heure, "Apos" le dimanche soir et "Strophes" le lundi soir.

DO YOU SPEAK...

Pour encourager les lecteurs à cultiver leurs connaissances des langues étrangères, la collection bilingue "Langue pour tous" des éditions Presses Pocket offre donc des textes en version originale avec traduction et notes explicatives. Il va sans dire que "la meilleure façon de tirer parti de l'exercice consiste à lire à haute et intelligible voix...histoire d'entretenir un accent qui n'est pas inclus dans le prix de l'imprimé"! Mais des cassettes existent aussi !

DER COMICS DES MONATS

Impressionnants dans leur traitement du contraste noir-blanc, les dessinateurs de "Strapazin" ont investi la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, du 1er au 18 octobre dernier. Aujourd'hui la revue zurichoise publie son onzième numéro, avec comme particularité de présenter toutes les publicités rédigées sous forme de cases de B.D. Les histoires sont complètes, courtes, percutantes et laissent la part belle à "un graphisme noir-blanc au parfum très berlinois".

DERNIERES PARUTIONS

- Répertoire des périodiques biomédicaux dans les bibliothèques de Suisse. - 3e éd. sur papier. - Bâle : Académie suisse des sciences médicales, 1987
En annexe, un index permuté KWIC sur microfiches
Diffusion : Secretariat RPM, Bibl. cant. et univ., 1015 - Lausanne-Dorigny
- Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses : supplément-microfiches. - Berne : A.B.S., 1987
- Les salaires... à l'Etat et dans les établissements hospitaliers de Genève. Pour tout savoir sur les salaires à l'engagement, les indemnités, le renchérissement et les allocations. Brochure publiée par le syndicat de la Fonction publique (SSP/VPOD), 6-Terreaux-du-Temple, 1201 Genève (32 61 85)
- Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires. - Paris : Ed. documentaires, 1987. - 277 p.
- Se distraire à en mourir / Neil Postman. - Paris : Flammarion, 1986. - 224 p.
Quelle est la valeur des témoignages oraux ? Qu'apprend-on en lisant un livre, en regardant la télévision ? Pourquoi le jeu "Trivial poursuite" a-t-il autant de succès ? Toutes les réponses dans ce passionnant ouvrage.

ATELIER POUR LES ENFANTS

Croque-livres ouvre ses portes à un atelier-théâtre animé par Naara Salomon, dans les locaux de la Société de lecture, 11-Grand-Rue. Le but de cet atelier est d'éveiller les moyens d'expression de l'enfant et de les canaliser par le geste et la voix.

FORMATION PERMANENTE

Le Groupe Romand de l'Association suisse de Documentation (GRD) organise plusieurs fois par année des séminaires de formation continue, ouverts en priorité aux membres ainsi qu'aux personnes intéressées. Pour une question de date, il n'est malheureusement pas toujours possible à l'AGBD de signaler ces cours dans HORS-TEXTE. Par contre, le programme pour 1988 peut être directement obtenu auprès du GDR, Formation permanente, p.a. Mme Monique CLELAND, CHUV -BDFM, 1011 Lausanne, tél. 021/41 43 83

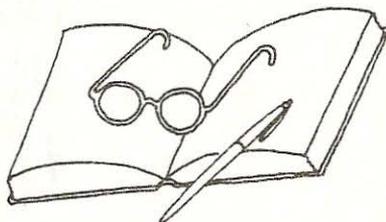
EMPLOI : RAPPEL

L'AGBD est à la disposition des personnes qui cherchent un emploi (diffusion de la liste, annonces dans HORS-TEXTE...). Discretion assurée. S'adresser à :

AGBD - Offres d'emploi

Case postale 592

1211 Genève 3



MOTS CROISES DU NO 22 : SOLUTION

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|---|
| I | B | I | B | L | I | O | T | H | E | C | A | I | R | E | |
| II | O | R | E | I | L | L | E | R | S | | | | L | I | N |
| III | R | E | S | T | E | E | S | | | | V | A | L | E | T |
| IV | D | | O | I | | S | T | E | R | I | L | I | S | E | |
| V | E | R | I | G | E | | E | S | C | O | U | A | D | E | |
| VI | L | I | N | I | M | E | N | T | | L | | D | | | |
| VII | I | T | | E | | U | T | I | L | I | S | E | E | S | |
| VIII | Q | U | E | U | E | S | | | M | O | N | A | | S | U |
| IX | U | E | | S | U | | | E | T | E | I | N | T | E | |
| X | E | L | L | E | B | O | R | E | S | | | N | I | E | E |

ERRATUM

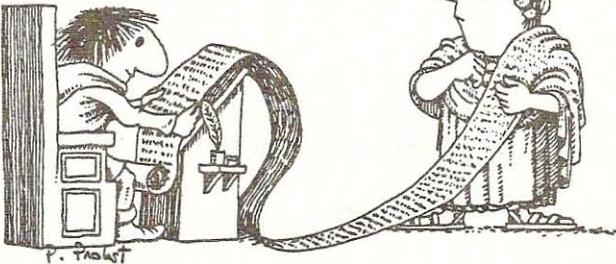
Dans le dernier numéro de Hors-Texte de juin 1987, les textes des pages 22 et 23 ont été inversés. Toutes nos excuses à P.C. Jacot-Descombes !



HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15.- par an.

Le Comité de rédaction est composé de : Isabelle Bellego, Fabienne Burgy, Catherine Comte, Marie-Christine Huber, Eliane Mendes et Marie-Claude Troehler.

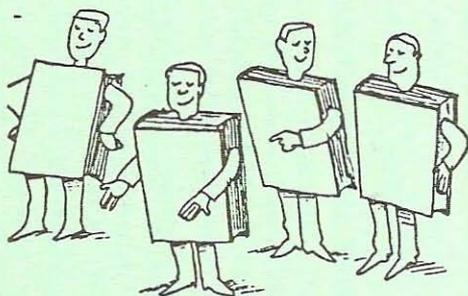
Nouvelle adresse : A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE
Case postale 592
CH - 1211 Genève 3



ATTENTION !

Délai de remise des articles pour le prochain numéro :
5 février 1988

Ce qu'ils ont dit



UNE BONNE BIBLIOTHEQUE DOIT ETRE AVANT TOUT
UN IMMENSE CAUCHEMAR...

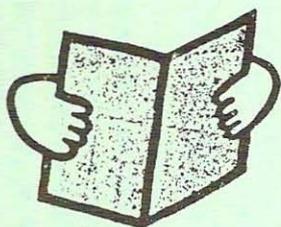


Les catalogues doivent être subdivisés au maximum

- * Le temps entre demande et réception des livres sera très long
- * On évitera autant que possible l'existence de tout photocopieur
- * Le bibliothécaire devra considérer le lecteur comme un ennemi, un désœuvré (sinon il serait au travail), un voleur potentiel.
- * Le service de renseignements pour les lecteurs devra être inaccessible.
- * On découragera le prêt.
- * Les horaires doivent coïncider exactement avec les horaires de travail.
- * Autant que possible pas de toilettes.
- * Le pire ennemi de la bibliothèque : l'étudiant qui travaille
Son meilleur ami : l'érudit local, celui qui a une bibliothèque personnelle, qui n'a donc pas besoin de venir à la bibliothèque et qui, à sa mort, lègue tous ses livres...

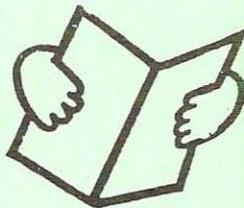
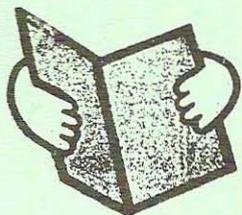
UMBERTO ECCO

De bibliotheca, Caen, l'Echoppe, 1986



S O M M A I R E

| | |
|--|----|
| <i>Nouvelles du Comité</i> | 2 |
| <i>L'A.B.S. à Disentis</i> | 3 |
| <i>La collaboration dans l'indexation matières</i> | 5 |
| <i>CESID : la rentrée a eu lieu</i> | 8 |
| <i>Horreur ! ...</i> | 9 |
| <i>La rentrée à l'Ecole de bibliothécaires</i> | 10 |
| <i>Chantal d'Audiffret</i> | 12 |
| <i>Responsable de l'Ecole de bibliothécaires du Nicaragua de 1984 à 1986</i> | 13 |
| <i>Hussards noirs et bibliothécaires</i> | 19 |
| <i>Allo, Biblio, Bobo...</i> | 24 |
| <i>Mots croisés du no 22 : solution</i> | 29 |
| <i>Ce qu'ils ont dit</i> | 31 |



10. Dans le menu suivant vous choisissez :
(un seul plat dans chaque service)
- 10a. 1. Salade de pommes de terre virgule
2. Oeufs mimosa

- 10b. 1. Rôti de veau "Grand-Mère"
2. Châteaubriand

- 10c. 1. Dattes fourrées
2. Glace vanille
11. Que faites-vous de Hors-Texte après l'avoir lu :
1. vous le collectionnez
 2. vous le donnez à colorier à votre filleul
 3. vous vous en servez pour allumer le feu
12. Choisissez l'animal fétiche du FC-AGBD :
1. le ver papivore
 2. le paresseux
 3. le rat
13. En librairie :
1. vous n'achetez jamais de livres, c'est trop cher
 2. vous demandez systématiquement un % pour bibliothécaire
 3. vous signez un chèque sans provision
14. Vous regardez Apostrophes, et le lendemain :
1. vous courrez acheter les livres en librairie
 2. vous décidez de ne plus regarder Apostrophes, c'est trop ruineux
 3. vous courrez chercher les livres dans la plus proche municipale
15. A la plage :
1. vous ne lisez que des magazines qui se jettent
 2. vous emportez vos propres livres
 3. vous empruntez des livres à la bibliothèque, tant pis pour les grains de sable qui resteront entre les pages
16. Au marché aux puces, vous retrouvez des livres qui avaient été volés dans votre bibliothèque :
1. vous les volez à votre tour
 2. vous les rachetez sans rien dire
 3. vous faites un scandale et injuriez le vendeur
17. Un lecteur rend un livre taché d'huile solaire :
1. vous lui faites la morale
 2. vous lui demandez quel est le facteur de protection
 3. vous lui annoncez le prix du livre
18. On vous propose d'être membre du jury d'élection du bibliothécaire de l'année :
1. vous acceptez
 2. vous trouvez cela idiot et refusez
 3. vous refusez parce que vous espérez bien être élu